

Laon, le 4 juin 2025,

MIA : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL POUR LES QUESTIONS SUR LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis le 2 juin, MIA, Mission Information pour l'Autonomie, service de proximité gratuit, est lancé pour les territoires de Laon et La Fère afin de prendre le relais des CLICs (les Centres Locaux d'Information et de Coordination), internalisés progressivement par le Conseil départemental.



Lancement des MIAs des territoires de Laon et La Fère à la Direction de l'Autonomie et de la MDPH en présence de Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental, Anne Maricot, vice-présidente du Conseil départemental Autonomie, Grand âge et Handicap et Thomas Dubeout, vice-président du Conseil départemental Transition et Stratégie Numérique.

Un réseau historique en mutation

Depuis plus de vingt ans, les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie.

Structures entièrement financées par le Conseil départemental à hauteur de 1,2 M€ par an, les 7 CLICs de l'Aisne sont portés par des entités aux statuts variés : associations, hôpitaux, collectivités ou encore Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Le Conseil départemental engage aujourd'hui une transformation majeure : l'internalisation progressive des missions des CLICs dans le cadre du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA), pour une meilleure lisibilité, accessibilité et efficacité du service rendu.

Une réforme inscrite dans une dynamique nationale

La réflexion sur le devenir des CLICs, amorcée dans le Schéma Départemental de l'Autonomie (SDA) 2018-2023, trouve aujourd'hui un prolongement concret dans le SDA 2024-2028, adopté en octobre 2024. Elle s'inscrit dans le cadre plus large du **Service public départemental de l'autonomie (SPDA)**, voulu par le législateur, et dans la logique de **convergence des politiques en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap**, avec la création de la 5^e branche de la Sécurité sociale dédiée à l'autonomie.

Une nouvelle organisation au service des usagers

Dès le 2 juin 2025, la **Mission Information pour l'Autonomie (MIA)** prend le relais sur les territoires de Laon et La Fère. Intégrée au Service Accès aux Droits et Accompagnement des Parcours des Personnes Âgées (SADAP PA), elle assurera :

- **L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement** des personnes âgées en perte d'autonomie ;
- **Une offre de service homogène** sur tout le territoire ;

Pour simplifier les démarches, un numéro unique (☎ 03.23.24.62.22) et une adresse mail unique (✉ mia@aisne.fr) sont mis en place. Deux adresses physiques accueilleront les usagers à la Direction de l'autonomie et de la MDPH à Laon et à l'UTAS de La Fère.

Une année de transition pour une convergence progressive

L'internalisation des missions des CLICs s'inscrit dans un cadre juridique rigoureux, tenant compte de la pluralité des statuts des porteurs actuels. **Elle implique la reprise des activités et du personnel**, de façon progressive pour chacun des CLICs.

L'année 2025 sera ainsi une année de transition : les CLICs continueront d'exister sur les territoires autres que La Fère et Laon, le temps que la nouvelle organisation se déploie progressivement à l'échelle départementale et toutes les MIAs seront opérationnelles pour janvier 2026.

« Le champ de l'autonomie est le premier poste de dépenses pour le Département » souligne **Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental**, à l'occasion du lancement des MIAs de Laon et La Fère. *« Ce guichet unique pour toutes les questions sur la perte d'autonomie et le handicap va permettre, au-delà de l'information, d'accompagner les usagers avec davantage de réactivité et dans une approche globalisée. Il permettra également d'apporter une réponse homogène sur tout le territoire. »*

Anne Maricot, vice-présidente du Conseil départemental Autonomie, Grand âge et Handicap, ajoute pour conclure *« Les MIAs vont améliorer la qualité d'accueil des familles à la recherche de solutions pour leurs proches. C'est la nouvelle porte d'entrée pour un accompagnement réactif, de proximité, pour répondre au plus près aux questions des usagers. »*